

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Québec, le 10 novembre 2011

Monsieur Michel-Louis Beauchamp
Directeur général
Cégep Beauce-Appalaches
1055, 116e Rue Est
Saint-Georges (Québec) G5Y 3G1

Objet : Suivi de l'évaluation du programme *Sciences de la nature*

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion du 21 septembre 2011, la Commission a pris connaissance des mesures additionnelles prises par le Cégep Beauce-Appalaches pour donner suite à la recommandation qu'elle lui a faite de s'assurer de l'application de sa politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) et de veiller à ce que les modes et les instruments d'évaluation permettent d'attester l'atteinte des compétences par les étudiants.

La Commission considère que le Collège a donné des suites adéquates à cette recommandation. En effet, il a fait la démonstration que les évaluations finales de cours du programme *Sciences de la nature* sont de type synthèse et mesurent bien la maîtrise des compétences au moyen de la nouvelle grille qu'il vient de mettre au point et qui est destinée à évaluer si les évaluations finales de cours permettent d'attester l'atteinte des objectifs du programme selon les standards établis. En se basant sur l'analyse qu'elle a faite de plans de cours et d'évaluations finales de cours, la Commission est arrivée à la même conclusion que le Collège et elle lève donc cette recommandation.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Michel Lauzière

c. c. M^{me} Rachel Aubé, directrice des études